

Explications document dispense d'EPS

Les dispenses ponctuelles d'Education Physique et Sportive, de Travaux Pratiques et d'Equitation doivent être délivrées par un médecin, datée et signée.

Transmettez- les à l'infirmière de l'Etablissement afin qu'elle puisse faire un suivi de votre état de santé.

L'élève dispensé doit assister aux cours sauf si le repos à l'infirmierie est spécifié.

Si votre enfant a une dispense partielle ou totale sur une longue période ou sur l'année scolaire, vous devez impérativement fournir la dispense type dûment complétée car l'information doit être transmise pour l'inscription aux examens dès le second trimestre.